

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS DE ROISSY-FRET

Roissy, le 3 mai 2016

PÔLE D'ACTION ECONOMIQUE

Rue du Signe
BP 10108
95701 ROISSY CDG CEDEX
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Dossier suivi par : Laure STAWIARSKI
Téléphone : 01 48 62 62 88
Télécopie : 01 48 62 66 85
Mél : laure.stawiariski@douane.finances.gouv.fr

NOTE
AUX
OPERATEURS

N° :

Objet : Entrée en vigueur du CDU - Évolutions du dépôt temporaire
P.J. : - Fiche Installation de stockage temporaire (IST)
- Fiche Lieu agréé aux fins du dépôt temporaire (LADT)

Le règlement (UE) n°952/2013 du 9 octobre 2013 établissant le CDU, entré en application le 1^{er} mai 2016, entraîne des évolutions relatives au dépôt temporaire. Les dispositions du BOD n°5731 du 15 décembre 1992 ne sont plus applicables.

Depuis le 1^{er} mai 2016, il est possible, sous conditions de stocker des marchandises non Union dans trois types de lieux aux fins du dépôt temporaire :

- l'installation de stockage temporaire (IST),
- le lieu agréé aux fins du dépôt temporaire (LADT),
- le lieu désigné aux fins du dépôt temporaire.

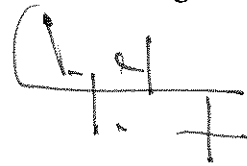
Les autorisations de MDT, en vigueur avant le 1^{er} mai 2016, deviennent de fait des autorisations d'exploitation d'installation de stockage temporaire (IST). Une période transitoire, jusqu'au 1^{er} mai 2019, est prévue pour réexaminer les autorisations de magasins de dépôt temporaire (MDT) et la mise en place de garantie. Vous trouverez en pièce-jointe, deux fiches sur les IST et LADT pour prendre connaissances des principales évolutions.

La durée de séjour des marchandises non Union en IST est de **90 jours**, quel que soit le mode de transport utilisé. **Pour les marchandises placées en MDT avant le 1^{er} mai 2016 et qui continuent à être stockées après cette date, le délai maximal autorisé est également porté à 90 jours.**

Les conditions de mouvement entre IST sur le territoire national sont également prévues. Une note d'instruction du Pôle Action Économique en précisera les modalités d'application dans le cadre du CCS CIN.

Le Pôle Action Économique reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

L'administrateur supérieur des douanes,
directeur régional,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J-Luc Cornillou', written over a horizontal line.

Jean-Luc CORNILLOU